

N° INSEE :
47246

CNE DE
ST HILAIRE
DE LUSIGNAN

Exercice
2020

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 17 NOVEMBRE 2020

Date de convocation :	13/11/2020	Procurations :	2
Nombre de membres en exercice :	15	Pour :	14
Nombre de membres présents :	12	Contre :	
Nombre de suffrages exprimés :	14	Abstentions :	

Le Conseil Municipal de la Commune de ST HILAIRE DE LUSIGNAN s'est réuni le dix-sept Novembre deux mille vingt à dix-huit heures trente sous la présidence de Monsieur Pierre DELOUVRIÉ, Maire.

PRÉSENTS : M. Pierre DELOUVRIÉ - Mme Nadine CÉOTTO - M. Philippe MAURIN - M. Armand SCHIRATTI - Mme Béatrice BETGE BREZETZ - Mme Fatima HOUDAIBI - M. Patrick SMITH - Mme Magali DARNIS - Mme Sandrine GRANDVUILLEMIN - M. Éric SPERANDIO - M. Jean-Max COURRIE - M. Gaëtan VAESTESAGER.

ABSENTS : M. Éric FELETTI - M. François RIGAUD - Mme Marlène SOLDANO

PROCURATIONS : M. Éric FELETTI a donné procuration à Pierre DELOUVRIÉ
M. François RIGAUD a donné procuration à Nadine CÉOTTO

SECRETARE DE SEANCE : M. Nadine CÉOTTO

ORDRE DU JOUR :

AUTORISATION 25 % DES CREDITS D'INVESTISSEMENT

Dans l'attente de l'adoption du Budget Primitif 2021 et en application de l'article L. 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire peut, sur autorisation du Conseil Municipal, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts aux budgets de l'exercice précédent et ce jusqu'à adoption du budget de 2021.

L'autorisation portera sur les montants et les affectations nécessaires pour assurer le bon fonctionnement des services. Ces montants devront être inscrits au budget primitif 2021.

Il est proposé au Conseil Municipal d'utiliser ces dispositions qui permettront la poursuite des programmes d'investissement durant les premiers mois de l'année.

Chapitre – Libellé	Crédits ouverts	Autorisation d'ouverture
Articles	en 2020	des crédits (25%)
20 – immobilisations incorporelles	10.000,00	2.500,00
2031 – Frais d'études	10.000,00	2.500,00
21 – immobilisations corporelles	340.107,00	85.027,00
21318 – Autres bâtiments publics	274.107,00	68.527,00
2111 – Terrains nus	25.000,00	6.250,00
21568 – Autres mat. et outil d'incendie	16.000,00	4.000,00
2182 – Matériel de transport	5.000,00	1.250,00
2184 – Mobilier	20.000,00	5.000,00
2182 – Matériel de transport	5.000,00	1.250,00
23 – immobilisations en cours	487.583,00	121.896,00
2313 – Constructions	487.583,00	121.896,00

En conséquence, afin d'éviter toute rupture dans les engagements et les paiements des dépenses, le Conseil Municipal, après avoir délibéré décide d'autoriser, Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement de l'exercice 2021, dans la limite du quart des crédits ouverts aux Budgets de l'exercice 2020.

*Fait à St Hilaire de Lusignan,
Le 18 Novembre 2020*

*Le Maire,
Pierre DELOUVRIÉ*

